

MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la susdite municipalité, qu'il y aura session extraordinaire du conseil municipal le 17 mai 2017 à 18 heures au 351, rue Turgeon à Hébertville.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

Nature et effets :

Dérogation mineure portant sur l'article 5.5.1.2 du règlement de zonage no 364-2004 qui indique qu'un bâtiment accessoire ne peut être implanté à moins de 2 mètres du bâtiment principal. La dérogation mineure vise à permettre la construction d'une remise à 1.5m de la résidence.

Identification du site concerné :

Propriété de M. Sébastien Lajoie et M. Alain Lajoie sise au 243, rue Hébert à Hébertville.

Désignation cadastrale : Lot no 4 684 492, cadastre du Québec.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À HÉBERTVILLE ce deuxième jour du mois de mai deux mille DIX-SEPT.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Kathy Fortin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la municipalité d'Hébertville, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 2 mai entre 8 h et 16 h 00.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 2^e jour de mai 2017,



Kathy Fortin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim



Kathy Fortin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim